

1. LE REGLEMENT PARTICULIER D'UNE COMPETITION

Le règlement particulier d'une compétition doit regrouper tous les éléments nécessaires pour compléter le Règlement Général des Compétitions, notamment :

- La date de la compétition ;
- [Les dates et heures d'ouverture et fermeture des inscriptions](#) ;
- [Le numéro de dossier défini sur la demande d'autorisation](#) ;
- Les licenciés concernés (zone géographique, catégories d'âge, séries de classement, CPPH, ...) ;
- Le nom du juge-arbitre principal et du GEO [de la compétition](#) ;
- Les tableaux proposés et le mode de compétition (élimination directe, poules...) ;
- Le mode de comptage de points ;
- Le nombre maximum de participants et le critère qui sera appliqué en cas de surnombre ;
- La limitation éventuelle du nombre de disciplines et du panachage des séries ;
- La date limite d'inscription (préciser date de réception ou cachet de la poste) ;
- Le montant des droits d'engagement ;
- Le mode d'inscription et de paiement (individuel, par club...) ;
- Le mode de fourniture des volants, ainsi que la marque et le type du volant officiel ;
- Le mode d'arbitrage retenu ;
- Toute autre condition de participation (ex. : obligation d'assumer les fonctions d'arbitre ou de juge de ligne...) ;
- Le cas échéant, la possibilité de fusion de tableaux ;
- Le temps de repos minimum entre deux matchs ;
- Le temps dit "d'échauffement" autorisé sur le terrain ;
- Le cas échéant, la règle concernant les volants touchant un obstacle au-dessus du terrain ;
- Le cas échéant, la règle limitant le choix d'un nouveau partenaire en cas de défaillance du partenaire inscrit ;
- Toute autre disposition spécifique.